

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/09/2007
Publication : 14/09/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation

Ludovic LIONS

N° CP 5958-07
Séance du - 7 SEP. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DEVIATION DE LA RD 419 A RETZWILLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 03/37-07 de la Commission Permanente du 13 avril 2007, relative à la Déviation de Retzwiller – Acquisition des terrains de voirie
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ APPROUVE le texte du projet de convention d'autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit dont le projet est annexé au rapport,
- ❖ AUTORISE le Président du Conseil Général à signer cette convention entre les époux FRANCESCHETTO et le Département du Haut-Rhin.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH.

Adopté

.....voix contre
.....abstentions